

# Evaluation des diplômes Licences Professionnelles – Vague B

## ACADÉMIE : DIJON

Établissement : Université de Bourgogne - Dijon

Demande n° S3LP120002804

Dénomination nationale : Gestion des ressources humaines

Spécialité : Formateur en milieu professionnel

## Présentation de la spécialité

Cette formation, créée en 2002, correspond à de forts besoins identifiés et constitue un levier de structuration de la profession de formateur. Elle accompagne l'élargissement des fonctions à de nouvelles compétences : autoformation, accompagnement de la validation des acquis de l'expérience (VAE), usage des technologies de l'information et de la communication. Les métiers visés correspondent aux compétences développées : formateurs dans les apprentissages professionnels, enseignants techniques, enseignants spécialisés dans l'illettrisme et le soutien scolaire.

La licence est proposée en convention avec Agrosup Dijon, l'institut Jacotot et l'Institut régional supérieur du travail éducatif et social (IRTESS) Dijon. Elle fait partie de la filière « formation continue de formateurs » de l'UFR des Sciences humaines de l'Université de Bourgogne. L'accès à ce diplôme est possible aux titulaires de DUT, BTSA et BTS ainsi qu'aux 2<sup>ème</sup> année de licence (L2) de l'établissement. Selon les années, la demande varie de 80 à 120 dossiers soit un admis sur deux ou trois candidats. La licence professionnelle s'appuie sur un pôle de compétences de l'établissement et sur plusieurs équipes de recherche orientées vers l'apprentissage et la didactique professionnelle. Elle est largement soutenue par le Conseil régional et certaines organisations professionnelles du secteur privé.

## Indicateurs

Principaux indicateurs (moyenne sur 4 ans ou depuis la création si inférieure à 4 ans) :

Nombre d'inscrits	35
Taux de réussite	90 %
Pourcentage d'inscrits venant de L2	7/35
Pourcentage d'inscrits en formation initiale (hors apprentissage et contrats de professionnalisation)	10/35
Pourcentage d'enseignements assurés par des professionnels	30 %
Pourcentage de diplômés en emploi (à 1 an et à 3 ans)	96 %

## Bilan de l'évaluation

- Appréciation globale :

La responsabilité de cette licence professionnelle associe un professeur des universités et un maître de conférences. Une convention entre Agrosup Dijon et l'établissement, précise le fonctionnement de l'équipe pédagogique et également celle du dispositif d'accompagnement de la VAE. Cette équipe est diversifiée et respecte une répartition équilibrée des enseignements. L'existence d'un conseil de perfectionnement permet à la formation de bénéficier d'une analyse prospective de son évaluation.

Les partenariats sont bien affichés, la spécialité est soutenue par le Rectorat de Dijon et accompagnée financièrement par le Conseil régional de Bourgogne ou par les entreprises, selon le statut des inscrits. L'origine des étudiants est variée et permet d'avoir une mixité des publics puisque la formation initiale, la formation continue et la VAE constituent l'essentiel des effectifs. L'insertion professionnelle est excellente, près de 96 % en CDI dans le domaine de la formation.

- Points forts :
  - Le fort soutien de l'université associé à un terrain de recherche et d'innovation.
  - L'opportunité de formation tout au long de la vie.
  - L'insertion professionnelle excellente.
- Points faibles :
  - L'accès par l'apprentissage inexistant.
  - Peu d'information sur le pilotage et l'évaluation.

## Notation

- Note de la mention (A+, A, B ou C) : A

## Recommandations pour l'établissement

Cette formation, bien structurée et adaptée à la demande sociale, devrait développer l'accès par la voie de l'apprentissage pour favoriser certaines catégories de public. Il faudrait maintenir et développer les différents partenariats avec les métiers de la formation et les milieux d'exercice. L'auto-évaluation devrait faire l'objet d'une traduction en outil de pilotage pour une aide à l'évaluation de la formation.